

. Un usager juge le nouveau plan vélo de Valenciennes

vendredi 02.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Pour Alain Legrand, l'installation de bandes cyclables (ici rue Cabot) est un aménagement intéressant qu'il faut développer.

| TEST |

Dans le cadre de sa politique de développement des transports alternatifs, la ville s'est dotée de nouveaux équipements qu'elle inaugurerait le 10 octobre. Sur le papier, ils sont destinés à faciliter la circulation à bicyclette. Sur le tarmac, est-ce réellement le cas ? Les réponses d'Alain Legrand, de l'Association Droit Au Vélo (ADAV).

PAR SAMUEL PETIT

valenciennes@lavoixdunord.fr PHOTO DIDIER CRASNAULT **Top départ en 2006.-**

Lors des travaux de l'hypercentre liés à l'arrivée du tram, l'ADAV a réagi par le biais de son correspondant local, Alain Legrand. « On s'est tout simplement rendu compte que le vélo n'avait pas sa place dans ces aménagements », rappelle-t-il. L'association a sollicité la mairie et trouvé une oreille attentive. Un groupe de travail composé d'élus, de techniciens et de membres de deux associations (ADAV et Citoyenneté routière) a été créé en 2006. Un premier coup de pédale.

La situation aujourd'hui.- La ville a installé depuis trois ans de nouveaux équipements : des bandes cyclables (on compte près de 6 km dans le centre à ce jour), des panneaux de signalisation, des zones limitées à 30, des garages à vélo (encore trop peu nombreux). Elle propose aussi des prêts gratuits de vélo aux Dentellières. Concept qui gagne à être connu. Premier constat : tous ces aménagements optimisent la sécurité des cyclistes - en dépit des incivilités de quelques automobilistes imprudents. « Le vélo y trouve davantage sa place », admet Alain Legrand. Second constat, plutôt nouveau : les réflexions liées aux grandes infrastructures routières intègrent quasi-systématiquement l'usage du vélo.

La réfection des boulevards Froissart et Harpignies (sur une grande partie) allait dans ce sens : les nouveaux axes principaux sont désormais équipés tout ou partie d'une piste cyclable.

Dans le centre oui mais autour ? - La situation n'est franchement pas folichonne en dehors de l'hypercentre. Pour peu que l'on n'ait pas l'aisance d'un cyclotouriste sur sa machine, rompu aux changements de rythme, on se rend vite compte qu'il faut sans cesse contourner les obstacles pour entrer ou sortir de la ville. Et ça n'incite pas à enfourcher le « deux-roues ». « Lorsqu'il vient de La Sentinelle, le vélo n'a pas sa place sur la voirie », argumente Alain Legrand. Exact. Même problème sur certains boulevards (Watteau par exemple) où la cohabitation avec les voitures n'est pas rassurante aux heures de pointe. Autre constat : trop de pistes cyclables sont coupées ou inachevées.

Comment y remédier ? - En continuant à équiper les grands axes. La ville, par la voix de Pascal Vanhelder, conseiller municipal délégué aux déplacements, s'y est engagée. Mais, surtout, elle attend de ses voisines qu'elles prennent rapidement sa roue. « L'hypercentre, c'est bien mais il faut absolument une mobilisation intercommunale : il faudrait qu'on puisse se déplacer à vélo dans l'agglomération. Ce "plan vélo" doit être un point de départ : il faut que les gens changent leurs habitudes », indique l' élu. Alain Legrand, cyclo averti, attend lui des choses encore plus concrètes qui facilitent son quotidien : de nouvelles zones piétonnes, d'autres voies limitées à 30, la création de zones de rencontres où la priorité est donnée aux modes de transports dits « doux » (vélo, marche). La commune de Vicq en a instauré une. Puisse-t-elle être suivie, espère le représentant de l'ADAV. Autres suggestions de sa part : la création d'abris à vélo sécurisés dans les entreprises pour inciter les salariés à utiliser ce mode de transport, dans les institutions et les espaces publics, le développement de l'intermodalité (vélo + tram) et une grande campagne de sensibilisation dans les écoles.

Partagez    